

de convention et compliquées par la présence des personnages imaginaires, à l'air navré, comme ceux que j'ai maintenant sous les yeux, ressemblant à des quilles habillées et paraissant très étonnés de se rencontrer là.

Je me hâte de dire que les efforts tentés jusqu'ici ont déjà obtenu des résultats. Les écoles dont nous parlons plus haut, auxquelles il faut joindre la société de Dusseldorf, ont établi des concours, proposé des prix et déjà publié des séries d'images et de gravures dont quelques-unes sont très artistiques et qui toutes, du moins, respectent les enseignements de l'Eglise et les lois du dessin. On connaît l'œuvre du P. Vasseur et le grand catéchisme en images des PP. de l'Assomption, monument très remarquable en plusieurs de ses parties.

La voie est donc indiquée ; nous devons la suivre courageusement, et regarder, comme un devoir rigoureux, de proscrire toute image qui ne remplit pas ces conditions. Peut-être un jour verrons-nous l'autorité épiscopale protéger officiellement ce retour aux saines traditions de l'art chrétien, et instituer dans chaque diocèse une commission chargée de donner son visa aux images, comme aux livres liturgiques. Alors sans aucun doute, nous serons débarrassés de ces pauvretés qui élèvent l'ineptie et l'incohérence à la hauteur d'un principe et qui choquent autant le bon goût que le dogme chrétien. N.

Semaine du diocèse du Puy-en-Velay.

MIRACLE DE SAINT JANVIER A NAPLES



A *Semaine religieuse* d'Autun donne un fort intéressant récit du miracle de saint Janvier. Nous en extrayons le passage suivant :

« La procession arrive. Il est près de sept heures. En tête de la procession, marchent à la suite les unes des autres, et portées chacune par douze hommes habillés de rouge, les quarante-huit statues d'argent massif et de grandeur naturelle, représentant les saints patrons de la ville de Naples. Le spectacle en est fort imposant. Elles viennent toutes saluer saint Janvier et recevoir trois coups d'encensoir du prélat qui préside la cérémonie.